

# Règlement intérieur de l'Atelier libre de modèle vivant de la Grande Masse des Beaux-Arts

Toute participation à l'Atelier libre de la Grande Masse des Beaux-Arts implique l'acceptation du règlement intérieur de l'atelier.

Toute personne qui contreviendrait au présent règlement pourrait se voir exclue de l'atelier, provisoirement ou définitivement.

## Tenue des séances

Les dessinateurs sont priés de respecter les horaires afin que les séances commencent à l'heure et ne soient pas interrompues. Chacun est responsable de l'ambiance du cours, politesse et savoir-vivre envers les dessinateurs et les modèles en sont les garants. Une attitude respectueuse est attendue de la part de tous.

Les personnes qui ne dessinent pas ne sont pas admises dans la salle.

Les captures photo et vidéo sont proscrites.

→ Les techniques salissantes sont interdites à l'Âge d'Or ainsi qu'à la SFA (peinture, encre et pastels). Sauf en cas de faible affluence, le format maximal autorisé pour dessiner est le demi-raisin.

## Avant la séance

Hormis les places réservées aux organisateurs, il n'y a pas de place attribuée. Néanmoins, par respect, merci de ne pas vous installer à une place déjà occupée.

N'utilisez une table que si votre matériel le nécessite.

En cas d'affluence, l'organisation se réserve la possibilité de retirer les tables et de redistribuer les tabourets utilisés comme tables.

Les dessinateurs peuvent s'asseoir par terre pour dessiner sous réserve de l'accord des personnes assises derrière et du modèle (proximité trop importante).

→ À l'Âge d'Or, cinq places sont réservées à l'organisation le long du mur faisant face aux fenêtres.

→ À l'école élémentaire Julien Lacroix, si vous arrivez après 19h, l'accès à la salle ne vous est possible qu'au moment du premier repos.

## Pendant la séance

Les téléphones doivent être éteints. Il est strictement interdit de répondre à un appel pendant les séances, même de manière brève. Les personnes souhaitant écouter de la musique avec un casque doivent veiller à ce que le

volume sonore n'importune pas les autres dessinateurs.

Par respect pour le modèle notamment, efforcez-vous de reprendre votre place à l'heure après les repos.

Les organisateurs peuvent, si le modèle le demande pour ses poses, réquisitionner un tabouret ou une chaise.

→ À l'Âge d'Or, si vous êtes en retard après un repos, ne parlez pas dans l'escalier et attendez le changement de pose pour retourner vous installer.

→ À la SFA, si vous allez dans la cour lors des repos, restez discret pour ne pas importuner les résidents.

## Après la séance

Prenez garde à ne pas laisser par terre épluchures de crayon, morceaux de gomme et autres papiers.

→ À l'Âge d'Or, n'oubliez pas de rapporter vos verres au comptoir.

## Respect des lieux

Dans l'intérêt de tous, il appartient à chacun de veiller à laisser les lieux dans le même état que celui dans lequel ils les ont trouvés et à remettre en place le matériel après utilisation.

Il est formellement interdit de fumer dans les locaux.

L'atelier décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dégradation d'objets personnels.

## Publications Facebook

Les dessins publiés sont soumis au droit à l'image des modèles.

Les commentaires des visiteurs de la page sont soumis à l'article 9 du code civil ("droit au respect de la vie privée").

Les dessins publiés sont la propriété exclusive de leurs auteurs. Contacter l'organisation pour autorisation préalable à toute diffusion.

## Public et modèles mineurs

Les personnes mineures souhaitant dessiner doivent présenter une autorisation écrite des parents et une photocopie de leur carte d'identité. Les modèles mineurs ne sont pas acceptés.